

2655



Un Peuple- Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DES COLLECTIVITES LOCALES



AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DE KAOLACK

ATELIER PORTANT ELABORATION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET DU
PLAN D'ACTION 2013-2014 DE LA PLATEFORME DU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE LOCAL (DEL) DE LA REGION DE KAOLACK

Sous l'appui technique et financier de GIZ PACC PME et PRODDEL

Kaolack, les 19 et 20 Septembre 2013

Rapport de synthèse

Consultant :

Michel SECK

1. INTRODUCTION.....	3
2. SESSION 1 : INFORMATION ET MISE A NIVEAU SUR LES STRATEGIES ET EXPERIENCES EN COURS	4
3. SESSION 2 : DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET DU PLAN D'ACTIONS DE LA PATEFORME DEL	7
4. SESSION 3 : MECANISMES DE PARTICIPATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIVITES DE LA PATEFORME DEL	13
5. CLOTURE DE L'ATELIER ET PROCHAINS PAS PREVUS	15
Annexe 1: TDR et Agenda atelier.....	16
Annexe 2 : Liste des participants	20

INTRODUCTION

1.1. Contexte général

Dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies et programmes de développement local, l'ARD de Kaolack a mis en place une plateforme Développement Economique Local (DEL), visant à servir de cadre de dialogue de référence et qui cible l'ensemble des parties prenantes pour promouvoir le développement économique local et améliorer l'environnement des affaires au niveau régional.

Cette initiative, du fait de son caractère fédérateur, a suscité l'intérêt de la plupart des partenaires techniques et financiers intervenant à l'échelle régionale, notamment le PRODDEL, PACC-PME/PMF mais également de structures d'encadrement et de promotion de l'investissement, en l'occurrence l'APIX qui dispose déjà d'une antenne régionale à Kaolack.

Au niveau régional, et sous l'impulsion et la coordination de l'Agence Régionale de Développement et en étroite des chambres consulaires, une Plateforme du Développement Economique Local (DEL) a été mise en place avec toutes les parties prenantes.

Pour favoriser une large implication et engagement de toutes les parties prenantes concernées, il est apparu nécessaire d'organiser une rencontre portant définition des orientations stratégiques et du plan de travail annuel de la plateforme DEL, mais également permettant de clarifier les modalités pratiques de partenariat entre les différentes structures et de suivi des interventions.

C'est dans ce cadre, qu'un atelier a été organisé les 19 et 20 septembre 2013 à la Chambre de Commerce avec l'ensemble des parties prenantes dans la perspective de faire de la plateforme de Kaolack, un cadre fédérateur et inclusif, modèle de référence nationale, pour impulser et renforcer la synergie des interventions en matière de Développement Economique Local (DEL).

1.2. Objectifs et résultats visés par l'atelier

L'objectif général de l'atelier est de définir le cadre stratégique, le plan d'intervention annuel de la plateforme DEL, ainsi que les modalités de collaboration et de participation des différentes parties prenantes.

Ainsi à l'issue des différentes sessions d'échanges, les résultats clés suivants étaient visés :

- Le cadre stratégique de la plateforme DEL est défini et adopté de façon consensuelle par l'ensemble des parties prenantes ;
- Le programme d'intervention annuel de la plateforme DEL est élaboré ;
- Un cadre de mise en œuvre et de suivi des activités de la plateforme est défini et favorise la participation de toutes les parties prenantes.

1.3. Approche méthodologique

L'atelier s'est déroulé en deux jours, alternant sessions d'informations et de mise à niveau sur les stratégies et expériences en cours et définition des orientations stratégiques et du plan d'action annuel de la plateforme DEL.

L'approche participative a ainsi permis la valorisation de toutes les idées et expériences menées. Des échanges ouverts ont prévalu tout au long des deux jours d'ateliers et ont abouti à des propositions consensuelles fortes sur les orientations stratégiques mais également sur le plan d'action détaillé pour la mise en œuvre de chaque orientation stratégique.

1.4. Allocution d'ouverture de l'atelier

L'atelier a été introduit par le Directeur de l'ARD de Kaolack qui a salué la participation des différentes catégories d'acteurs visés par l'atelier, tout particulièrement les programmes d'appui de la coopération allemande, le PRODEL et le PACC-PME/PMF pour leur soutien technique et financier pour l'organisation de la rencontre.

Il a tour à tour passé la parole au représentant de la Chambre de Commerce dont l'institution a bien voulu mettre à disposition les salles de conférence pour abriter les débats aux deux jours d'atelier, au représentant de la chambre des métiers, au Directeur adjoint des PME et à la représentante du programme PACC-PME/PMF.

Ces différents acteurs ont fait de brèves allocutions en mettant l'accent sur la pertinence et le caractère innovant de la plateforme DEL initiée par les acteurs du développement régional. Ils ont par ailleurs exprimé leurs souhaits de voir la plateforme servir de cadre de référence aux différentes parties prenantes pour harmoniser et renforcer les interventions mais également promouvoir la synergie et la mutualisation des efforts.

1.5. Participation

La participation des différentes catégories d'acteurs visées par la rencontre a été enregistrée. Tout d'abord, les deux chambres consulaires, puis les services de l'Etat concernés avec la participation de structures nationales, en l'occurrence la Direction des PME ainsi que de l'Agence de Développement Local (ADL) représentée par son Directeur Général. L'APIX, le PLASEPRI et le PNDL ont également participé aux travaux pendant les deux jours d'atelier et ont fait montre d'intérêt et d'engagement pour la mise en œuvre du programme d'intervention 2013-2014 de la plateforme.

Concernant le secteur privé, plusieurs structures bancaires du Système Financier Décentralisé, implantées dans la région ont pris part aux travaux. Enfin, les projets et programmes d'appui ont fait part d'un réel intérêt pour la plateforme DEL, tout particulièrement ceux de la coopération allemande et italienne.

1. SESSION 1 : INFORMATION ET MISE A NIVEAU SUR LES STRATEGIES ET EXPERIENCES EN COURS

Les présentations introductives du premier jour ont porté sur les aspects spécifiques suivants :

- **La plateforme DEL de la région de Kaolack** : enjeux et perspectives pour accélérer la croissance économique régionale, par le Directeur de l'ARD de Kaolack ;
- **L'expérience DEL du PRODEL**, par le conseiller technique chargé du DEL du PRODEL ;
- **La stratégie d'intervention de l'APIX pour l'amélioration du Climat des affaires au niveau régional**, par le chef de Département Réformes de l'APIX.

- **Le Dialogue des Parties Prenantes (DPP)** : présentation d'une approche innovante pour améliorer l'environnement des affaires des PME, par la Conseillère Senior, axe Climat des affaires du PACC-PME/PMF

2.1. Présentation de la situation économique de la région de Kaolack et de la plateforme DEL

Le Directeur de l'ARD de Kaolack a partagé le « Bilan diagnostic économique » de la région de Kaolack, d'abord par une information générale sur les caractéristiques physiques, sociodémographiques et socio-économiques de la région, avant de mettre l'accent sur l'état des lieux des secteurs d'activités économiques porteurs ainsi que les perspectives de développement de la région. Cette présentation documentée a permis de mettre en exergue l'importance des potentialités économiques de la région, mais également de passer en revue les contraintes majeures identifiées ainsi que les axes d'amélioration qui permettent de faire de la région un pôle de croissance économique régionale de référence nationale.

A la suite de ce premier exposé qui visait une mise à niveau générale des participants sur la situation économique de la région, le Directeur a présenté les enjeux spécifiques et contours de la plateforme DEL en mettant l'accent sur la nécessité de mettre en place un espace de dialogue et de concertation entre toutes les parties prenantes (Collectivités locales, services étatiques, PTF, Ong, secteur privé et société civile) autour de la problématique du développement économique local en vue d'une part d'une meilleure promotion des nombreuses potentialités de développement économique de la Région et d'autre part, renforcer la synergie des interventions et la mutualisation des ressources.

Il a indiqué que le représentant de l'Etat, le Gouverneur s'est déjà approprié l'initiative en adoptant un arrêté qui fixe les membres et modalités de travail au sein de la plateforme, texte qui pourra être adapté après les travaux d'échanges autour des finalités, programme de travail et modalités d'animation de la plateforme forme en cours de discussion avec l'ensemble des parties prenantes.

2.2. Présentation de l'expérience du PRODDEL

Le représentant du PRODDEL a indiqué que le périmètre d'intervention du programme couvre 112 collectivités locales dans les régions de Kaolack, Fatick et Kaffrine et qu'un volet important DEL a été développé pour la mise en œuvre de la composante 2 dudit programme.

Il a indiqué que l'approche est axée sur le développement de pôles de compétence basées sur des territoires économiquement viables et caractérisés par

- (i) la présence de ressources ou de compétences territorialisées ;
- (ii) une relation ville-hinterland bien établie (la ville comme débouché des produits de l'hinterland et comme instance de valorisation des produits locaux) ;
- (iii) une volonté des collectivités locales (promoteur du DEL) d'accompagner le secteur privé (producteurs économiques) ;

- (iv) une dynamique organisationnelle forte, naissante ou balbutiante des acteurs du privé.

C'est dans ce cadre, a-t-il rappelé, que plusieurs filières porteuses du développement régional ont été identifiées et soutenues par les interventions DEL du programme.

Enfin, il a précisé que l'absence de cadre référentiel et d'un cadre juridique approprié pour la mise en œuvre du DEL ont été identifiés comme des contraintes majeures dont les travaux qui seront menés dans le cadre de la plateforme pourraient apporter des solutions.

2.3. Présentation de l'approche de l'APIX pour promouvoir le développement économique local

L'APIX a partagé les concepts et caractéristiques de l'environnement et du climat des affaires, ainsi que le dispositif des réformes mis en place à travers notamment le Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI).

Il a été également rappelé les réformes clés réalisées au cours de ces dernières années et les résultats probants, avant de mettre l'accent sur les opportunités d'investissements dans les autres régions, en dehors de la capitale, du fait de l'existence de réels secteurs porteurs du développement économique régional.

Enfin l'APIX a fait part de l'engagement de l'agence à contribuer à corriger les déséquilibres entre les régions, conformément à la nouvelle option des autorités politiques, à travers la territorialisation du développement, et qui consiste à promouvoir les régions du Sénégal en zones attractives et compétitives en vue de l'émergence de Pôles de Développement.

Cette nouvelle option a été déclinée en deux axes :

- (i) la Promotion des secteurs à forte valeur ajoutée et à fort impact social et
- (ii) le Renforcement du cadre de dialogue Public-Privé local.

2.4. Présentation de l'approche Dialogue des Parties Prenantes (DPP) initiée par le PACC-PME/PMF

La représentante du PACC-PME/PMF a indiqué que le programme vise la promotion d'un environnement favorable et des services non financiers efficaces pour les petites et moyennes entreprises (PME), et un secteur de la micro finance performant, afin de soutenir la compétitivité et la croissance des PME.

Le programme a deux composantes, la composante PME et la composante Micro finance. Les principaux axes de travail de la composante PME concernent les axes « Environnement des Affaires pour les PME » et « Services d'appui non financiers aux PME ».

Elle a rappelé qu'à la suite des actions DPP initiées au niveau national et qui ont mis en exergue leur importance en matière de promotion et de développement des PME, l'intégration de la dimension régionale est très vite apparue comme une condition pour un engagement et une appropriation plus élevés des acteurs pour la durabilité des changements. C'est dans ce cadre, que le programme a implanté le DPP dans les régions de Saint-Louis, Thiès et Kaolack.

Dans le but de favoriser une compréhension commune du processus de dialogue entre les parties prenantes sur l'environnement des affaires des PME au niveau régional, la représentante du programme fournit aux participants les informations de base sur le concept DPP et les modalités pratiques de sa mise en œuvre.

Globalement la présentation a été déclinée autour des principaux thèmes suivants :

	THEMES DE LA PRESENTATION	ASPECTS ABORDES
1	Rappel du contexte général	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Place de la PME dans les stratégies de développement (espace UEMOA) ▪ Initiatives et programmes engagés par l'Etat du Sénégal sur la PME ▪ Les obstacles et contraintes structurelles au développement des PME ▪ Positionnement du PACC-PME /PMF
2	Qu'est ce que le DPP ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eléments de définition du DPP ▪ Caractéristiques du DPP ▪ Le modèle de changement « dialogique »
3	Finalités et avantages du DPP	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le climat de confiance et d'engagement des acteurs ▪ La qualité des décisions ▪ La probabilité de la mise en œuvre des décisions ▪ L'appropriation ▪ La responsabilité collective pour le changement
4	Facteurs clés de succès du DPP	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les facteurs critiques pour garantir le succès du DPP (leadership, connaissances, compétences, résultats etc.)
5	DPP orienté PME, l'expérience du programme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'expérience et les résultats du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) ▪ Le DPP national, les activités et résultats enregistrés

2. SESSION 2 : DEFINITION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET DU PLAND' ACTIONS

A l'entame de cette session, il a été présenté les résultats du premier atelier de planification stratégique de la plateforme DEL qui avait permis de définir les neuf axes stratégiques suivants :

1. Mettre en œuvre des outils d'information et de communication
2. Intégrer l'approche DEL dans la planification locale et régionale
3. Promouvoir des actions d'animation économique
4. Promouvoir le développement d'activités communes entre acteurs du DEL
5. Favoriser l'amélioration de l'environnement des affaires
6. Rendre opérationnel l'Observatoire régionale de l'économie

7. Mettre en place un observatoire sur la RSE
8. Promouvoir le développement des MPME
9. Favoriser l'autonomisation de la plateforme

La rencontre préalable à la tenue de l'atelier entre les différentes parties prenantes organisée en juillet 2013 à la chambre de commerce de Kaolack avait conclu à la nécessité de redimensionner et repreciser les neuf axes pour être plus en cohérence avec les missions traditionnelles attendues d'une plateforme.

Ainsi les échanges ont été menés en tenant compte des premières propositions enregistrées et dans une perspective de rendre plus cohérents les axes d'intervention de la plateforme.

Les participants ont ainsi reformulé et prioriser les axes stratégiques et ont abouti à trois axes qui couvrent l'ensemble des priorités et attentes des différentes catégories d'acteurs représentées à l'atelier. Il s'agit de la :

- 1. PROMOTION DU MARKETING TERRITORIAL ET ANIMATION ECONOMIQUE**
- 2. PROMOTION DU CAPITAL HUMAIN ET L'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS ET NON FINANCIERS**
- 3. AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET PROMOTION DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVE**

Pour chaque axe, il a été défini un plan d'action pour une période d'un an, octobre 2013 à octobre 2014. Le tableau suivant donne le détail par axe, des activités prévues :

AXE 1

AXES	ACTIVITES STRATEGIQUES	RESPONSABLE/PARTENAIRE	PERIODE
Promotion du marketing territorial et animation économique	1. Réaliser une situation de référence sur les potentialités économiques de la région et ciblage des filières porteuses	CTS/ PRODDDEL CTS : Comité Technique de Suivi de la Plateforme DEL	Nov/dec 2013
	2. Redynamiser l'observatoire économique régional	CTS/ PAFA	Janvier 2014
	3. Institutionnaliser une journée « filières porteuses » de la région, cadre de promotion, d'échanges et de partenariat entre les acteurs	CTS/ PRODDDEL/ADL	Mars 2014
	4. Capitaliser les expériences portant sur filières porteuses	CTS/ PAFA	Jan -Fev 2014
	5. Appui à l'élaboration et la mise en œuvre d'outils de marketing territorial pour capturer les investisseurs	CTS/ APIX - PTF	Février 2014
	6. Appui à la mise en place de guichets d'orientation et de prise en charge des investisseurs au niveau local	CTS	Avril – Mai 2014

AXE 2

AXES	ACTIVITES STRATEGIQUES	RESPONSABLE/PARTENAIRE	PERIODE
Promotion du capital humain et l'accès aux services financiers et non financiers	1. Réaliser une cartographie des métiers axés sur les filières porteuses et établir une situation de référence sur les besoins de formation et d'encadrement technique	CTS/CIDEL/JICA/PRODEL/ADL/PLASEPRI	Février 2014
	2. Promouvoir et organiser le plaidoyer pour l'installation d'établissements de formation professionnelle qui proposent des programmes de formation axés sur le potentiel économique régional	CTS/Luxdev/PLASEPRI	Mai-Juin 2014
	3. Promouvoir le partenariat entre les chambres consulaires avec les organismes d'appui conseil (ISRA, ITA, ASN, ANCAR, BMN etc.) pour la modernisation des techniques et process à travers l'incubation	CTS/CDE/PLASEPRI	Janvier 2014
	4. Organiser un plaidoyer pour l'accès des groupes qui n'ont pas accès aux services financiers de proximité adaptés	CTS/FONGIP/ FONSIS/PAFA	Décembre 2013
	5. Faciliter l'accès des entreprises de la région aux programmes de renforcement des capacités mis en place au niveau national (Fondef, ONFP, etc.)	CTS/ PLASEPRI/PAPF-PME	Mars – Avril 2014
	6. Promouvoir le renforcement des capacités, la gouvernance et la mise en réseau (union, fédération etc.) des organisations professionnelles autour des filières porteuses	CTS/PAFA/SCA	Mars – Avril 2014

AXE 3

AXES	ACTIVITES STRATEGIQUES	RESPONSABLE/PARTENAIRE	PERIODE
Amélioration de l'environnement des affaires et promotion du dialogue public privé	1. Assurer l'appropriation de la plateforme DEL par les différentes parties prenantes, notamment les PTF, élus locaux pour susciter et encourager leur engagement et participation dans la mise en œuvre du programme d'intervention défini.	CTS/PRODDEL/	Nov-dec 2013
	2. Réaliser la cartographie des cadres de concertation existants (tables de concertation sur les filières) sur les questions liées à l'environnement économique local, examiner leur fonctionnalité et proposer des mesures de redynamisation.	CTS/CIDEL	Janvier – février 2014
	3. Elaborer une situation de référence sur les contraintes à l'environnement économique local et définir un programme et un agenda pour la mise en œuvre de dialogue public-privé	CTS/CIDEL/ADL	Janvier – février 2014
	4. Mise en place de commissions thématiques fonctionnelles sur les contraintes majeures de l'environnement économique local en relation avec les travaux réalisés dans le cadre du DPP.	CTS/PACC/FONGIPI/PLASEPRI	Mars-Août
	5. Mener un plaidoyer pour la prise en charge effective des propositions formulées par les acteurs locaux au niveau national (CPI etc.)	CTS/APIX/PACC	Continu
	6. Susciter et encourager la mise en place de mécanismes de dialogue public – privé au niveau départemental et local en s'inspirant des expériences réussies au niveau national et international	CTS/APIX/	Janvier 2014

3. SESSION 3 : MECANISMES DE PARTICIPATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIVITES DE LA PLATEFORME

Afin de favoriser un portage réel par les acteurs locaux, la plateforme a été placée sous la présidence de la plus haute autorité administrative, en l'occurrence le Gouverneur. Il présidera aux sessions de suivi évaluation des activités de la plateforme et favorisera une véritable implication et contribution des services étatiques concernés.

La gestion de la plateforme est transparente et la composition du comité de pilotage mis en place est élargie à toutes les parties prenantes dont l'intervention est jugée utile et nécessaire à l'atteinte des résultats visés.

Ainsi, le secteur privé, ainsi que les partenaires techniques et financiers, à travers leurs projets et programmes, sont membres du comité et sont conviés à participer à l'ensemble des sessions du comité de pilotage. Le secrétariat technique permanent de la plateforme est assuré par l'ARD qui réalise ses missions de coordination et de suivi des activités de la plateforme DEL en étroite collaboration avec les deux chambres consulaires.

Pour s'assurer du contrôle qualité des différentes activités qui seront menées, des commissions techniques par axes seront mis en place et constituées par les institutions qui sont directement concernées par les thèmes liés à l'axe et du fait de leur expertise avérée. Ils seront appelés ainsi à jouer un rôle important dans le cadrage et l'orientation des activités à mener, par exemple, ils prendront une part active dans la validation des termes de référence des activités à mener dans l'axe de leur intervention, mais également se prononceront sur la qualité des travaux enregistrés, en étroite collaboration avec le secrétariat technique permanent, avant examen et approbation par le comité de pilotage.

Concernant le travail à la base et portant sur le dialogue des parties prenantes, pour chaque thématique phare, objet d'un processus de dialogue, une commission sera mise en place et placée sous la présidence de la structure présentant des avantages comparatifs certains, notamment en matière d'intérêt à agir, de maîtrise de la thématique et de travaux antérieurs réalisés et connus.

Le tableau suivant précise le cadre institutionnel de mise en œuvre de la plateforme DEL de la région de Kaolack avec les principales instances de coordination et de suivi des activités prévues par les plans d'actions par axe.

Cadre institutionnel de pilotage et de coordination de la plateforme DEL de la région de Kaolack

Pilotage, coordination et suivi technique

Comité régional de pilotage et de suivi de la plateforme

Présidence
Gouverneur

Membres du CRPS de la plateforme

14 membres prévus par l'arrêté du gouverneur

Secrétariat technique permanent

ARD

Commissions techniques par axe

Axe 1: APIX/ARD/Conseil Régional/CCIA
Axe 2 : CCIA/CM/PRODEL/CMS/Plasepri
Axe 3 : ARD/PACC

Commissions thématiques (DPP)

Présidence :
Acteur régional qui a la meilleure maîtrise de la thématique

Fonctionnement

Semestriel

ANNEXES

5. CLOTURE DE L'ATELIER ET PROCHAINS PAS PREVUS

Les travaux de l'atelier ont été clôturés par le Directeur de l'ARD de Kaolack qui a invité les participants à faire de la plateforme DEL leur outil et ne ménager aucun effort dans le cadre de la mise en œuvre des activités phares définies et validées de façon consensuelle. Il a réitéré l'engagement de l'ARD d'impliquer toutes les parties prenantes, particulièrement les chambres consulaires dont l'intérêt pour la plateforme n'est plus à démontrer sur les effets et impacts positifs que les activités prévues auront pour le renforcement du tissu productif de la région. Il a enfin lancé plusieurs défis à relever :

- La participation effective et la contribution dans les actions à mener ;
- La coordination et le suivi sous tension des activités avec le partage permanent des informations ;
- le développement d'un réseau de partenaires qui accompagnent la réalisation des activités et qui font montre d'un engagement continu en appui aux initiatives portées par les acteurs locaux.

Pour opérationnaliser les plans d'actions définies et favoriser le démarrages du programme d'intervention, un atelier de lancement du programme de travail 2013-2014 de la plateforme DEL de la région de Kaolack est prévu avant la fin Novembre 2013. Le PRODDEL et le PACC-PME/PMF, programmes de la coopération allemande, partenaires du processus, ont exprimé leur engagement à appuyer l'organisation dudit atelier.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Conformément aux orientations de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES) 2013-2017, de la Lettre de Politique Sectorielle des PME (LPS/PME) et de la Lettre Politique Sectorielle de la Micro Finance (LPS/Micro Finances) ainsi que de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), l'Etat du Sénégal fait du développement du secteur privé, une question prioritaire pour accélérer la croissance et lutter contre la pauvreté.

Dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies et programmes de développement local, l'ARD de Kaolack a mis en place une plateforme Développement Economique Local (DEL), visant à servir de cadre de dialogue de référence et qui cible l'ensemble des parties prenantes pour promouvoir le développement économique local et améliorer l'environnement des affaires au niveau régional.

Cette initiative, du fait de son caractère fédérateur, a suscité l'intérêt de la plupart des partenaires techniques et financiers intervenant à l'échelle régionale, notamment le PRODDEL, PACC-PME/PMF mais également de structures d'encadrement et de promotion de l'investissement, en l'occurrence l'APIX qui dispose déjà d'une antenne régionale à Kaolack.

Au niveau régional, et sous l'impulsion et la coordination de l'Agence Régionale de Développement, une Plateforme du Développement Economique Local (DEL) a été mise en place avec toutes les parties prenantes.

Pour favoriser une large implication et engagement de toutes les parties prenantes concernées, il est apparu nécessaire d'organiser une rencontre de partage de cette nouvelle initiative et de définir les axes et modalités pratiques d'intervention.

Ainsi, l'atelier prévu les 19 et 20 septembre s'inscrit en prolongement des échanges préliminaires engagés lors de la réunion des parties prenantes organisée le 25 Août 2013 à la Chambre de Commerce de Kaolack, dont la principale recommandation est de faire de la plateforme, un cadre fédérateur et inclusif pour impulser et renforcer la synergie des interventions en matière de Développement Economique Local (DEL).

2. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER

L'objectif général de l'atelier est de définir le cadre stratégique, le programme d'intervention de la plateforme DEL, ainsi que les modalités de collaboration et de participation des différentes parties prenantes.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la rencontre se déclinent comme suit :

- Favoriser une large adhésion au projet de mise en place d'une plateforme DEL, cadre de dialogue de référence pour toutes les parties prenantes ;
- Définir les axes et activités stratégiques de la plateforme ;
- Définir le programme d'intervention de la plateforme pour une durée d'une année ;
- Définir les modalités pratiques de collaboration et de participation des différentes parties prenantes à travers des mécanismes institutionnels souples et adaptés.

Résultats clés visés

Les principaux résultats suivants sont visés :

- Le cadre stratégique de la plateforme DEL est défini et adopté de façon consensuelle par l'ensemble des parties prenantes ;
- Le programme d'intervention annuel de la plateforme DEL est élaboré ;
- Un cadre de mise en œuvre et de suivi des activités de la plateforme est défini et favorise la participation de toutes les parties prenantes.

3. METHODOLOGIE

L'atelier se déroulera en deux jours, avec des sessions en plénière et des travaux de groupe.

Les présentations introductives du premier jour s'articulent autour des aspects suivants :

- La plateforme DEL : enjeux et perspectives pour accélérer la croissance économique régionale
- L'expérience DEL du PRODDEL
- Le Dialogue des Parties Prenantes (DPP) : présentation d'une approche innovante pour améliorer l'environnement des affaires des PME
- Le programme/stratégie d'intervention de l'APIX pour l'amélioration du Climat des affaires au niveau régional

4. AGENDA

HORAIRE	ACTIVITES	ACTEURS
1^{er} Jour		
9h -9h 30	Allocutions d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'ARD • Représentant de la Chambre de commerce • Représentant du PACC-PME/PMF
9h30-10h30	Présentations introductives pour mise à niveau sur les initiatives en cours	<ul style="list-style-type: none"> • ARD • PRODDEL • PACC-PME/PMF • APIX
10h30 - 11h	Pause-café	
11h30-13h	Définition du cadre stratégique de la plateforme DELL en plénière	Participants
13h30-14h30	Pause-déjeuner	
14h30-17h	Définition du programme d'intervention par axe stratégique en travaux de groupes	Participants
17h-17h30	Restitution des travaux de groupe sur le programme d'intervention par axe stratégique	

HORAIRE	ACTIVITES	ACTEURS
2^e Jour		
9h -10h 30	Echanges en plénière sur les modalités de participation des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Participantes

10h30 -10h45	Pause-café	
10h45-13h	<ul style="list-style-type: none"> • Consensus sur les mécanismes institutionnels souples et pratiques de mise en œuvre et de suivi du programme d'intervention de la plateforme • Conclusion et clôture de l'atelier 	Participants Directeur ARD de Kaolack
13h-14h30	Pause-déjeuner	

Objet : rapport PA plateforme DEL Kaolack

De : Giuliana Serra (teti.giu@gmail.com)

À : ousmanekacso@yahoo.fr; ayobadiop@gmail.com;

Date : Mercredi 23 octobre 2013 17h16

Bonjour Ousmane et Ayo

Je vous envoie pour information le rapport de l'atelier de l'élaboration du Plan d'Action de la Plateforme DEL de Kaolack.

--

Giuliana Serra

Experte Genre
Bureau Régional de la Coopération Italienne
pour le Sénégal, le Cap Vert, la Gambie, Niger, Burkina Faso,
la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali et la Mauritanie
Ambassade d'Italie à Dakar
SENEGAL
Tel : +221 33 822 87 11
Fax : +221 33 822 84 24
cooperazione.dakar@esteri.it